

INSCRIPTIONS - 2018-2019

6^{ème} année

Paiement obligatoire par carte bancaire
sur votre ENT

Connexion par Mozilla, CODE SÉSAME

**POUR LES ETUDIANTS DE 5EME ANNEE 17-18,
AUTORISES A S'INSCRIRE EN 6EME ANNEE EN 18-19,**
Du 17 au 21 septembre

POUR LES REDOUBLANTS DE 6EME ANNEE :

Parcours Officine : du 5 juillet au 23 septembre selon la date de votre résultat d'examen de
stage officinal

Parcours Recherche : du 4 au 9 septembre

Parcours Industrie : du 22 au 25 octobre

Attention : NOUVEAUTÉ

En application de la loi ORE, les étudiants en formation initiale classique ou apprentissage doivent obligatoirement s'acquitter de la **contribution vie étudiante (CVEC)** auprès du CROUS (messervices.etudiant.gouv.fr).

Informations sur :

<https://www.univ-rennes1.fr/candidature-et-reinscription-luniversite-de-rennes-1>

Les étudiants n'ont plus d'affiliation à la sécurité sociale étudiante à effectuer auprès des établissements et n'ont plus de cotisation à payer. Disparition du régime de la sécurité sociale étudiante à la rentrée 2019.

Rentrée 2018 :

Vous restez rattaché à une mutuelle étudiante (SMER/LMDE)

IMPORTANT : Adresses et n° de téléphone

Réactualiser, pour l'année en cours, l'adresse où l'on peut vous joindre ainsi que le n° de portable et/ou téléphone fixe.

Mettez à jour l'adresse fixe.

Si vous prévoyez une double inscription 6ème année/Master à l'Université de Rennes 1 :

vous devez effectuer votre inscription en 6^{ème} année puis en Master. La 6^{ème} année est en effet l'inscription principale qui permet un droit de diplôme réduit pour le Master.

Étudiants en double cursus école d'ingénieur-6^{ème} année :

- **Inscription administrative :**

- ✓ 1^{ère} année d'école d'ingénieur = Master 1 :

Inscription administrative : à l'école d'ingénieur et en 6^{ème} année de pharmacie,

- ✓ 2^{ème} année d'école d'ingénieur = Master 2 :

Inscription administrative : à l'école d'ingénieur et en 6^{ème} année de pharmacie,

Pour tous les étudiants, les cartes d'étudiants vous seront envoyées par courrier à la rentrée.